



Toute l'actualité
de votre région
en direct 24 h sur 24 sur
namur.lameuse.be

Namur

Namur : des pylônes
héliportés mardi

Trois pylônes du futur
téléphérique, pré-assemblés
sur l'Esplanade, seront placés
à leur endroit définitif

© S.D.

P.7

FINANCES

1 million € d'économies pour le BEP et l'INASEP

Les deux intercommunales namuroises font face à une forte baisse des subsides provinciaux

Le BEP et l'INASEP sont deux des plus importantes intercommunales namuroises. Elles bénéficient chacune d'un soutien financier important de la Province. Mais celle-ci, à la recherche d'argent, va réduire ses subsides. Au BEP, on cherche déjà comment faire des économies tout en sauvant l'emploi.

La réforme de la Province de Namur, avec la réduction de 20 % de son personnel, n'a pas fini de faire des vagues. Car pour trouver les millions d'euros nécessaires au financement des zones de secours, l'institution provinciale va aussi couper dans les subsides qu'elle accorde. « Il faut se rendre compte de l'effort qu'on doit faire ! On doit trouver 5,5 millions dès cette année. Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous prenons ces décisions », rappelle le député provincial Jean-Marc Van Espen (MR). Deux importantes intercommunales namuroises vont notamment en subir les conséquences : le BEP et l'INASEP. La première est connue pour gérer les différents parcs économiques de la province, pour organiser la collecte des déchets ou encore pour avoir construit le crématorium de Ciney. La seconde est notamment active dans la création de systèmes d'épuration, dans la distribution d'eau et dans l'aide technique aux communes.

Pour réduire ses coûts, la Province a tranché. Le BEP et l'INASEP doivent se rapprocher. Et à l'horizon 2023, elle leur versera 1 million d'euros en moins par an. L'effort commencera dès l'année prochaine. Le BEP recevra 300.000 € de moins et l'INASEP, 500.000 €. En 2022, l'effort sera

encore plus conséquent, le subside baissant par rapport à 2020 de 500.000 € pour le BEP et 750.000 € pour l'INASEP. Enfin, en 2023, les deux devront fonctionner ensemble et le subside provincial remontera un petit peu. Mais il restera 1 million € en dessous de ce que les intercommunales reçoivent aujourd'hui. Pour le BEP, ce sera loin d'être sans douleur. « On recevait jusqu'à cette année un subside provincial de 5,5 millions », détaille Renaud Degueuldre, directeur général du BEP. L'intercommunale basée à Salzinnes perdra donc près de 10 % de cette somme. « Je peux déjà vous dire que pour notre budget 2021, on sera en perte de 20.000 € », reprend Renaud Degueuldre.

« NOUS N'AVONS PAS DE PERSONNEL EN TROP »

Pour éviter de creuser sa dette, le BEP compte réduire ses frais de fonctionnement. « On va par exemple retarder des investissements informatiques », explique le directeur général. Au niveau des zonings, les investissements seront examinés d'encore plus près, pour assurer leur rentabilité. « On se pose notamment des questions sur notre dossier à Belgrade. » Sa concrétisation va être réexaminée.

Mais au niveau du personnel, aucun licenciement n'est prévu au sein des 120 employés de la structure faïtière de l'intercommunale, ni au sein du personnel du BEP Environnement (responsable des collectes de déchets). « On est déjà très rigoureux. Nous n'avons pas de personnel en trop. Si nous avons moins de moyens, via la réduction des subsides provinciaux, nous travaillerons sur nos dé-

penses mais sans toucher à notre équilibre. »

Réputé efficace, le BEP ne veut pas perdre en qualité de service pour faire des économies. Mais du côté des communes, on ne devrait pas se précipiter pour combler les trous. « Ce ne serait pas un bon signal et ce n'est pas à l'ordre du jour », confirme Stéphane Lasseaux (cdH), bourgmestre de Florennes et président du BEP. « Les communes ont déjà beaucoup d'engagements financiers ailleurs. Il ne faudrait pas que l'aide reçue par la reprise d'une majorité du financement des zones de secours soit perdue ailleurs. Donner d'un côté, reprendre de l'autre, c'est non. » L'effort demandé à l'intercommunale est donc très conséquent. « Il ne faudrait pas nous demander plus que ça », souligne Renaud Degueuldre. Le message vis-à-vis de la Province et des communes namuroises est clair. ●

CHRISTOPHE HALBARDIER



Renaud Degueuldre et Stéphane Lasseaux, directeur et président du BEP. © C.H.

A L'INASEP

L'effort demandé est « déséquilibré »

Si au BEP, on reste relativement optimiste, à l'INASEP, c'est beaucoup plus compliqué. « La Province nous finance à hauteur d'1,5 million €. On va en perdre la moitié en deux ans », constate Didier Hellin, le directeur de l'intercommunale basée à Salzinnes. « Ça pose un réel problème car on ne peut pas faire d'économies sur toute l'INASEP. »

Au niveau de l'épuration, l'intercommunale communale dépend de la SPGE, l'organisme public finançant le secteur de l'eau en Wallonie. « Ça représente pour nous un budget de 16 millions €, mais tout est très réglementé. Notre financement dépend du coût-vérité assainissement. On ne sait pas y faire d'économies. »

Même chose au niveau de la distribution d'eau, selon Didier Hellin. « Surtout que nous avons déjà rationalisé ce service. On l'a ramené de 65 à 58 équivalents temps-plein. Au laboratoire, même chose, on ne sait pas y toucher. »

Il reste donc le bureau d'étude. « Mais il est malheureusement déficitaire. Comme il étudie les projets des communes, il ne choisit pas quels projets mener. Il s'occupe d'une série de petits projets. Et c'est à ça que sert le

subside provincial : il permet à notre bureau d'études de s'occuper des dossiers des petites communes rurales, qui ne savent pas se payer des architectes. » En réduisant les subsides, c'est tout ce service aux communes qui pourrait être en danger.

« POUR 2021, DÉJÀ, NOTRE SITUATION VA ÊTRE INTENABLE »

Didier Hellin ne voit de toute façon pas où aller chercher l'argent. « Si on doit faire 750.000 € d'économies d'ici deux ans, on va devoir les faire sur le personnel. Mais sur 260 employés, j'ai près de 200 agents nommés. » Ce qui les rend très compliqué à licencier. « Et si on doit licencier dès 2021, ça veut dire qu'on doit prévoir des indemnités de licenciement », ajoute Didier Hellin, pointant un coût supplémentaire alors que les moyens seraient réduits. « Enfin, au sein du bureau d'études, il y a peu de doublons. Un architecte n'est pas un ingénieur qui n'est pas un dessinateur. En licenciant, on risque de déstructurer le bureau d'études. »

Pour Didier Hellin, c'est donc simple : on peut difficilement toucher au bureau d'études sans le mettre en péril. « On est face à une difficulté majeure. Surtout que cette décision a été prise



Didier Hellin. © JLP

sans concertation. On ne s'y attendait pas du tout, on n'a pas pu s'y préparer ! Pour 2021, déjà, notre situation budgétaire va être intenable. L'effort qui nous est demandé est déséquilibré par rapport à ce qui est demandé ailleurs. »

La seule solution, pour l'INASEP, semble être de demander un coup de pouce des communes namuroises. « Et heureusement, j'avais déjà demandé un audit du bureau d'étude, qui prouve que nos tarifs sont plus bas. C'est une bonne base de discussion », ajoute Didier Hellin. « J'aimerais maintenant avoir les 38 bourgmestres namuroises devant moi pour leur expliquer tout ça ! » ●

L'idée avance

Un projet de crématorium dans le Nord namurois

Les craintes autour de la baisse de leurs subsides n'empêchent pas les deux intercommunales de travailler.

Au BEP, l'idée de créer un second crématorium namurois, dans le nord de la province, suit notamment son chemin. « Ce qu'on observe, c'est que le taux de crémation augmente en Belgique », explique Renaud Degueuldre. Ce taux est actuellement de 45 % en Wallonie mais il augmente de 1 % par an.

En conséquence, les crématoriums sont de plus en plus sollicités. Celui de Ciney va bientôt inaugurer une troisième ligne de crémation, en plus des deux existantes. « L'aménagement doit se faire fin de l'année, ça ne prendra pas plus d'un mois ou deux. L'infrastructure est prête », détaille Renaud Degueuldre. La troisième ligne sera donc opérationnelle dès l'année prochaine.

Mais cela risque de ne pas suffire à la demande dans notre province. Le crématorium de Ciney se trouvant dans le Sud, une nouvelle infrastructure pourrait être bâtie dans le Nord. « On commencera modestement, avec une seule ligne », précise Renaud Degueuldre, qui ajoute que le projet n'est pas pour demain. « Mais ça pourrait être réalisé dans les 5 ans. » ●

Les deux vont devoir s'unir

Aujourd'hui indépendants, le BEP et l'INASEP doivent donc leur destin. Le scénario imaginé à la Province est de faire de l'INASEP une filiale du BEP. Ce dernier est déjà divisé en une structure faïtière qui chapeaute quatre divisions autonomes : BEP Expansion (les parcs économiques), BEP Environnement (la collecte des déchets), BEP Crématorium (celui de Ciney) et IDEFIN (qui finance les travaux de réseaux d'Ores en province de Namur). L'INASEP doit devenir d'ici quelques années la cinquième division du BEP. « Cela lui permettra de garder son autonomie, avec un budget et une gestion du personnel différents », explique Renaud De-

gueuldre. « C'est mieux qu'une simple intégration, car le statier du personnel est par exemple fort différent au sein du BEP (ce sont surtout des contractuels) et de l'INASEP (ce sont principalement des statutaires). »

Pour la Province, faire rentrer l'INASEP dans le giron doit ouvrir la porte à des synergies, sources d'économies. « Mais des synergies existent déjà », affirme Renaud Degueuldre. « Quand on aménage un parc économique, l'INASEP travaille déjà pour nous. Il pourrait y avoir certaines collaborations en plus à l'avenir. Mais ça ne suffira pas à compenser le million de subsides perdus. » ●

laMeuse

LA MEUSE - NAMUR
Rue de Coquelet, 134 - 5000 Namur

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL

CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Grégory BAYET
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT : André THIEL

SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR

EDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAN

CHEF D'ÉDITION :
Xavier DE BRABANDERrednamur.lameuse@sudpresse.be
www.lameuse.beRÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Rodolphe MAGIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER

SERVICE CLIENTÈLE Du lundi au vendredi de 9 à 19 h - Le samedi de 9 à 12 heures AUTRES SERVICES

078/15.75.75 (tarif zonal)

E-MAIL : abonnements@sudpresse.be
Toutes nos offres d'abonnement sur www.jernabonne.be

070/21.10.10

AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES
• ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL : publicite@sudpresse.be